

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PROGRAMME 330 – TRAVAUX DE DESAMIANTAGE, DE DEPOLLUTION, DE CURAGE ET DE DEMOLITION DE L'IMMEUBLE SITUE 67 ET 69 RUE GAMBETTA A SAINT-JEAN-D'ANGELY (17400)

Organisme qui passe le marché : SEMIS, 52 Cours Genêt, BP 70171, 17116 SAINTES CEDEX

Procédure de passation : Procédure Adaptée Ouverte

Objet du marché : PROGRAMME 330 – Travaux de désamiantage, de dépollution, de curage et de démolition de l'immeuble situé 67 et 69 Rue Gambetta à Saint-Jean-d'Angély (17400)

Lieu d'exécution : immeuble situé 67 et 69 Rue Gambetta à Saint-Jean-d'Angély (17400)

Nombre de lots et consistance des lots : le présent marché n'est pas alloti aux motifs que les prestations de travaux qui sont envisagées ne permettent pas d'identifier des prestations distinctes pouvant faire l'objet d'un allotissement

Décomposition en tranches : le présent marché n'est pas décomposé en tranches.

Lieu de retrait du dossier de consultation : le dossier de consultation électronique est à disposition sur le site Internet : www.marches-securises.fr

Transmission des offres : elle doit se faire par voie dématérialisée via notre profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Visite des lieux obligatoire : Lundi 26 février 2024 à 14h00 et Lundi 11 mars 2024 à 14h00 sur site avec Monsieur Benjamin GRANGER (SEMIS) et Monsieur Mathieu LESUEUR (MG+ ARCHITECTES). Les candidats respecteront les conditions définies à l'article 2.8 du Règlement de consultation

Date limite de réception des offres : Mardi 02 avril 2024 à 12h00

Demande de renseignements : tous renseignements complémentaires seront obtenus via notre profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Critères de jugement des offres : les candidats se référeront à l'article 5.1.2 du Règlement de consultation

Date d'envoi du présent avis à la publication : Vendredi 15 mars 2024 modifiant l'AAPC du vendredi 16 février 2024